

Travaux ayant pour effet de créer :				
	une emprise au sol et une surface de plancher inférieures ou égales à 5 m ²	une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m ² ET une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m ² + une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m ²	une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m ²	une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m ²
Constructions nouvelles	Dispense	Déclaration Préalable	Permis de construire	Permis de construire
Travaux sur constructions existantes ayant pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m ²	Dispense	Déclaration Préalable	Permis de construire (architecte obligatoire)	Permis de construire (architecte obligatoire)
Travaux sur constructions existantes n'ayant pas pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m ²	Dispense	Déclaration Préalable	Déclaration Préalable	Permis de construire